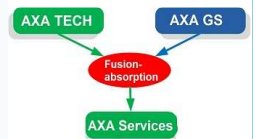




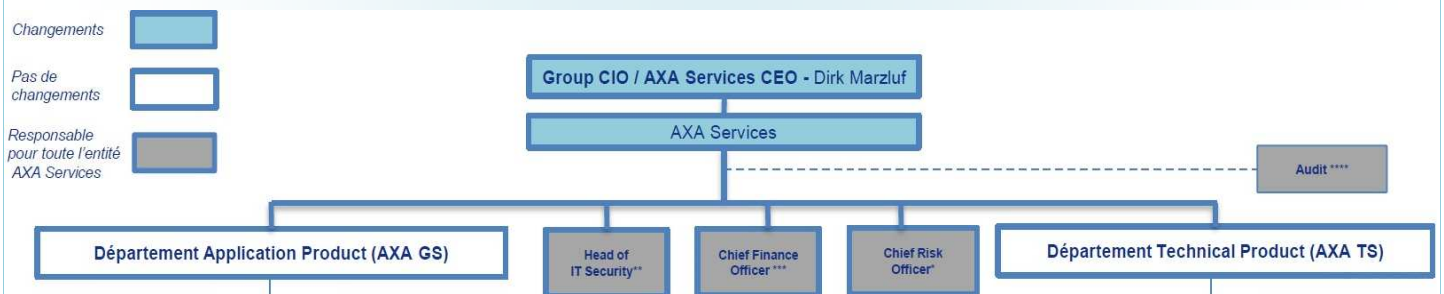
Une organisation sociale adaptée pour AXA SERVICES :



Dans le cadre de la fusion/absorption AXA Tech/AXA GS au 1^{er} janvier 2018 et notamment pour que les salariés des 2 entreprises puissent garder leurs représentations du personnel élues aux dernières élections, les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC et UDPA-UNSA ont négocié un nouvel accord avec la Direction :

L'accord relatif à la cartographie transitoire des institutions représentatives du personnel d'AXA SERVICES.

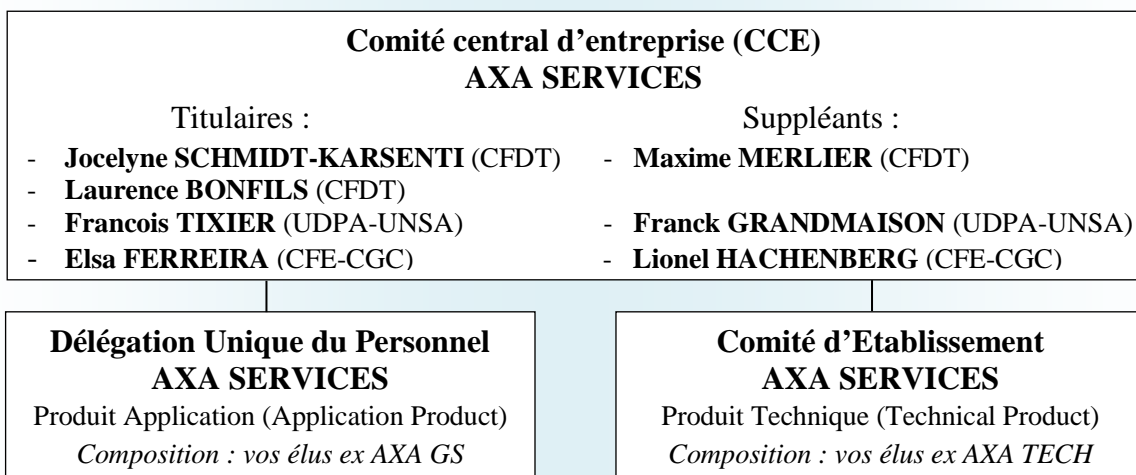
L'organisation (temporaire) pour AXA Services présentée à la fin de l'année dernière étant sans impact pour les personnels et marquant toujours une distinction, les partenaires sociaux ont considéré que la mise en place d'une organisation sociale adaptée et transitoire * pouvait être une bonne option, notamment pour aborder, traiter et répondre aux différents sujets et problématiques rencontrés au sein de chaque périmètre.



* Jusqu'aux prochaines élections professionnelles prévues mi-2019.

➔ Concrètement, les 2 instances actuelles (C.E pour ATS et DUP pour AXA GS) continueront d'exister * (idem pour les DP et CHSCT d'ATS), auxquelles s'ajoutera désormais une « instance chapeau » : le Comité Central d'Entreprise. Composé de membres des 2 instances et périmètres d'AXA SERVICES, le CCE aura les mêmes fonctions que le C.E, notamment en matière d'information/consultation sur tous les projets importants concernant l'entreprise.

Une première réunion du CCE d'AXA SERVICES est prévue pour le mardi 16 janvier 2018.



Une organisation sociale adaptée pour AXA SERVICES (suite) :



Négociation collective :

S'agissant des négociations dans l'entreprise qui, rappelons-le, ne sont pas du ressort des élus du personnel, mais de la prérogative des délégués syndicaux désignés par leur organisation, elles devraient se tenir désormais principalement au niveau d'AXA SERVICES dans son entier.

Pour se faire, l'accord relatif à la cartographie transitoire des IRP prévoit que chaque organisation syndicale représentative peut désigner 2 délégués syndicaux centraux.

Ce que l'UDPA-UNSA a fait le 8 janvier en désignant :

FRANCK GRANDMAISON et **FRANCOIS TIXIER**

Quelques exemples de négociations à venir :

- Négociations sur les salaires pour 2018 suite à la signature de l'accord Groupe fin 2017.
- Négociations visant à l'harmonisation des statuts collectifs dans le cadre de la fusion ATS/AGS.

Activités sociales et culturelles :

Avec cet accord relatif à la cartographie des IRP, les salariés issus d'AXA GS continueront de bénéficier de prestations et d'offres d'activités

sociales et culturelles (ASC) propres, ainsi que des conditions définies par les élus en ayant la charge.

Pour les salariés issus d'AXA Tech, même chose, rien de change !



Concernant les ASC pour les salariés d'ATS devant être transférés chez AFA, visiblement, la situation n'est toujours pas réglée. Pour l'UDPA-UNSA, c'est incompréhensible !

CAMPAGNE DE RECUEIL DU BON DE FINANCEMENT SYNDICAL

Résultats 2017 :

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------|------|------|------|
| CFE/CGC | - | - | 27 | 12 |
|  UDPA UNSA | 128 | 129 | 152 | 167 |
| CFDT | 364 | 335 | 287 | 261 |

L'UDPA-UNSA enregistre de nouveau une hausse en 2017.

Vous êtes toujours plus nombreux à apprécier notre travail et à nous faire confiance.

Pour notre organisation, il n'y a pas de meilleure motivation !

Merci
beaucoup

Vos élus et correspondants UDPA-UNSA sur AXA SERVICES T.P



Franck GRANDMAISON
franck.grandmaison@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 24 79**



Christophe DELCROIX
christophe.delcroix@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 28 80**



Sylvie LE MEUR
sylvie.lemeur@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 20 89**



Olivier ALTAZIN
olivier.altazin@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 25 29**



Christophe PAJADON
christophe.pajadon@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 25 04**



John LOOCK
john.loock@axa-tech.com
Téléphone interne : **55 24 94**



à noter! L'UDPA-UNSA a désigné **Christophe DELCROIX** comme **nouveau représentant syndical** de notre organisation au **CHSCT** des Collines de l'Arche.

Jean-Pierre VASSARD
jeanpierre.vassard@axa-tech.com
Téléphone interne : **52 72 29**

